

## L'ÉPOQUE

1511. 1526. 1538.

et le Vicomte.

Nous sommes à l'époque de la Renaissance, de Louis XII et de François I<sup>e</sup> et des guerres d'Italie.

1

En 1509 c'est Agnade, en 1512 Rennen, en 1515 MARIGNAN.  
Mais, en 1524, débutent les défaites françaises. François I<sup>e</sup> est fait prisonnier à PAVIE le 24 février 1525. Il revient de MADRID le 17 mars 1526, ayant laissé ses fils en otages. Il céde l'ITALIE à CHARLES Quint. On rassemble sa très forte rançon.

### LE VICOMTE DE RURENNE.

ANTOINE dit le VIEIL et sa femme, Antoinette de Pons, ont eu quatre enfants dont François I<sup>e</sup> né en 1494 à Limoges. Antoine le vieil vit à Montvalent avec Guillard de Loches et ses 13 bâtards. François est émancipé dès 1510 et marié à Catherine d'Amboise, nièce du cardinal, puis, en 1518, à Anne de Bologne, comtesse d'Auvergne, cousine du roi. Seur fils unique, François II, naît le 25 janvier 1526. Il a quatre sœurs.

François I<sup>e</sup> est mort à 35 ans, en Bretagne : il s'apprêtait à commander l'Armée sous le commandement du duc d'Albany. En 1525, il est à Corheta (et non à PAVIE) En 1526, il est envoyé comme ambassadeur en Angleterre. L'année suivante, il teste demandant à être enterré comme ses parents aux Cordeliers de Brive. En 1528, il est en Italie, à Naples avec Lautrec, puis avec Jean de Plas à Rome, pour préparer le mariage de Catherine, nièce du pape. En 1530, il est en Espagne, pour libérer les enfants du roi et le représenter pour son mariage avec ÉLÉONORE d'Autriche. Il est escorté du jeune Antoine de Noailles. Aux XII<sup>e</sup> siècle, les NOAILLES prétendent que c'est Antoine qui a signé au contrat : le 20 mars 1530.

Anne de Boulogne est morte à Paris, la même année.

François I<sup>e</sup> est mort à 35 ans, en Bretagne : il s'apprêtait à commander l'Armée de Picardie, en juillet 1532.

Il aura de grandes funérailles aux Cordeliers à Brive. Son fils François II, 5 ans, est élevé par sa grand-mère, Antoinette de Polignac : une période de régence commence, jusqu'à son mariage en 1545 avec Éléonor de Montmorency. Comme son père, c'est un soldat. Il meurt de ses blessures à la bataille de St Quentin en 1557, à Flans, d'où une nouvelle période de régence jusqu'en 1574. Les GRANDS VASSAUX, tels les Noailles, possèdent l'habitude de l'indépendance.

## LE LIEU : NOAILHAC ET SON ÉGLISE

2

L'église, le premier cimetière et le château forment un ensemble, peut-être à l'emplacement d'une villa gallo-romaine. Noailhac veut dire "le lieu d'un défrichement" comme Noailles. L'ÉGLISE : elle est sous la tutéla de Saint Médard, évêque de Noyon, mort vers 550. Son culte a été propagé par l'abbaye de Solignac. Fête le 8 juin.

Saint Pierre aux Liens devient ensuite patron principal, peut-être à cause de St Pierre d'Uzereche présent à Gondres 2 chapelles sont dédiées à Notre Dame et à St Eutrope comme Noailles. Fête le 1<sup>er</sup> Août, jour de foire et de fête celtique du dieu LUS-MERCURE.

Une église ou chapelle St Pons, existait près de Chabriac. A proximité aussi, l'oratoire de Gondres et la chapelle de Gernes. Le curé est nommé par l'évêque. La dîme est inscrite au prébendé et aux Noailles.

La paroisse fait partie de la Vicomté de Turenne et de la châtellenie de Collonges.

Le VICOMTE EN EST LE SEIGNEUR HAUT JUSTICIER. Les seigneurs locaux lui rendent hommage. Les ASTORG, puis les Noailles sont seigneurs fonciers du bourg et de quelques villages. Ils ont le droit de four et de pressoir. Le droit de guef est plus discutable. Au XV<sup>e</sup> siècle, les Noailles sont obligés de demander au Vicomte le droit de "machicoler" leur château.

D'autres seigneurs se partagent les fiefs.

Au XVII<sup>e</sup> siècle : le fief de LA COSTE AUX MASCHAR. Le fief de CHABRIAC aux Jouffre.

L'abbaye d'Uzerche a plusieurs villages donnés par le vicomte, ou les Jouffre, dès 970.

L'abbaye d'Obazine, ou Coyroux ont la Ramière, Ornac et des maisons à Noailhac.

La grange de la Ramière et le prieuré de Goudres ont fort à faire pour défendre leurs terres. Lors des alienations de temporel faites par l'ÉGLISE pour lutter contre les protestants, les Noailles et les Heschart rachètent de nombreuses rentes.

Un petit fief se crée à Lom, pour les La Beylie.

Villages ayant appartenu à Gondres : La Bashiie ou les Oists, Salabat, le Genestal, Rayrignac.

## LES ADVERSAIRES.

### Louis DE NOAILLES

fils d'Aymar de Noailles et Antoinette de Saint Exupéry / marié en 1481 seigneur de Chambres et Monclar, d'une branche cadette des Noailles.

Le 16 juin 1483, il est orphelin de père dès 1486, élevé par son cousin Antoine de Noailles, homme d'église.

Dès 1484, la branche d'Iné s'est éteinte, mais Louise, fille de François seigneur de Noailles, et son mari Pierre de Cosnac, se sont installés au château de Noailles. Antoine fait machiculer Noailiac et bâtit le château de La Fage, où meurt Antoine II de St Exupéry en 1517.

Louis est marié en 1502 à Catherine de Pierre Buffière.

Elle aura 19 enfants, avant de mourir en

En 1509, il soit Antoine le Vieil, son successeur en Italie. Il est armé chevalier par Louis XII, sur le champ de bataille d'Agnadel.

Son fils aîné, Antoine, né en 1505 à la Fage est fait chevalier en Italie en 1524.

Louis rachète, en 1518, les droits des Poujols sur Noailles et sur Jugeals. Le procès avec les Cosnac, commencé en 1528 ne se termine qu'en 1534, après sa mort.

Ses trois fils, Antoine, François et Gilles, ambassadeurs, et grands acheteurs de terres font des Noailles, les plus importants vassaux des Turenne.

Malese, Herle, Carbonières en Xaintrie, Penières en Auvergne.

La moitié de la baronie de Malençon.

Larche et Ayen encerclent la vicomté.

### FRANÇOIS JOUFFRE de CHABRIGNAC

Les Jouffre sont attestés depuis 1090 à Noailiac. Venus de Chabriac, à la suite des Comborn-Turenne, ils donnent des biens à l'abbaye d'Uzelle, à Condren, et ont le repaire de Chabriac.

Ils rendent hommage au Vicomte.

Sur leur territoire, se trouve une église dis-

parue : Saint Pons.

Leur généalogie est difficile à établir. Leurs archives ont disparu et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs familles Geoffroy, cherchant à se rattacher à eux, ont fourni des actes suspects.

Ainsi, en 1526, François Jouffre déclare que son beau-père, Pierre Jouffre, est mort "il y a 45 ans." donc vers 1481, alors que son testament est de 1455.

François, appelé Jean dans les généalogies, est le fils de Guillaume, époux en 1476 de CATHERINE PEYRAT de Jugeals.

Catherine meurt en 1507, Guillaume en 1524. C'est à l'occasion de leur décès que commencent les procès avec les Noailles.

François épouse en 1526 Jeanne de Losranges. Son père Pierre archiprêtre de St André de Sérat, est prieur de ses enfans vers 1550.

Son fils François II épouse en 1566 Michelle Green de Saint Marsaud.

# L'OBJET DU CONFLIT : Litre et Droit de TOMBEAU.

4

La litre : la litre, appelée ici lisette, est un bandou d'étoffe noire ou une bande de peinture noire, entourant les murs de l'église à l'extérieur et à l'intérieur de la nef, des chapelles et aux pieds du chœur.

La litre est plus ou moins large selon que le seigneur est patron fondateur de l'église, seigneur haut justicier ou seigneur de fief.

Elle reste un an, puis est effacée.

La plupart des petites églises étant des églises de domaine, dont la dîme est inféodée, c'est à dire touchée par le seigneur, Grégoire VII en 1215 lui donne le titre de "patron". C'est à dire le droit de faire tomber et de nommer le curé.

Rapidement, le seigneur haut justicier, puis le seigneur châtelain ont eu droit de litre d'où d'innombrables procès, surtout au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle.

En Vicomte, c'est le Vicomte, qui a droit de litre même lorsqu'il est protestant.

En 1611, Henri de la Tour rappelle que lui appartient le patronage de toutes les églises fondées dans la Vicomté. Depuis 1600, il avait fait interdire aux Noailles de mettre leur chapeau de comte aux églises de Noailles et Noailhac. Beaucoup plus tard en 1696, les Noailles ne peuvent mettre leur litre à Noailhac que dans leur chapelle St-Eutrope.

le droit de tombeau.

Bien que l'Eglise n'approve pas les inhumations dans les églises, sauf celles de prêtres dans le chœur, beaucoup tendent à être enterrés dans la nef ou autour de l'église, le plus près possible des murs, le cimetière devient un lieu sacré. Le clergé vit du casuel, c'est à dire des messes d'enterrement, les seigneurs fondent des chapellenies, les autres des obits ou messes annuelles contre une rente.

Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour voir interdire, pour des raisons d'hygiène, l'enferrement dans les églises.

Les Noailles attirent un grand prix à leur titre de patron (à Brive : les Jacobins et les Recollets) A Noailles, ils se font enterrer dans le chœur. A Noailhac, ils prétendent être seuls à avoir ce droit.

Les Jouffre après un procès qui dure de 1511 à 1527, préfèrent comme beaucoup de petits seigneurs édifier une chapelle privée Sainte-Croix à Chabriac pour les villages voisins. Les vicomtes quant à eux n'ont jamais eu de sépultures à Turenne mais chez les cordeliers de Brive dont ils étaient patrons.